

L'apport du secteur informel pour l'économie

EL GHMARI Imad (Doctorant)

Laboratoire de recherche en management des organisations, droit des affaires et développement durable

Faculté des Sciences Juridiques, Economique et sociale – Souissi
Université Mohamed V. Rabat, Maroc

OUKASSI Mustapha (Enseignant-Chercheur)

Laboratoire de recherche en management des organisations, droit des affaires et développement durable

Faculté des Sciences Juridiques, Economique et sociale – Souissi
Université Mohamed V. Rabat, Maroc

EL GHMARI Omar (Doctorant)

Laboratoire interdisciplinaire de recherche en économie, finance et management des organisations

Faculté des Sciences Juridiques, Economique et sociale – Fès
Université Sidi Mohamed Ben Abdellah Fès, Maroc

Résumé : Depuis son apparition en tant que secteur informel dans le célèbre rapport de l'OIT¹ sur le Kenya en 1972, le concept de « secteur informel » a été controversé, et la terminologie utilisée, ses origines et ses fonctions ont été discutées. Dans les premières années de son émergence, le secteur informel était considéré comme un secteur nuisible, un secteur qui violait les normes administratives et financières, et doit être éliminé rapidement. C'est un simple moteur de développement résiduel qui disparaîtra une fois que le modèle de développement aura atteint ses objectifs. Cependant, ces stratégies de développement ont rapidement mis en évidence leurs insuffisances. Et rappeler au ministère de jouer le rôle de régulateur et/ou de régulateur dans le développement économique national.

Mots-clés : Secteur informel, l'économie informelle, développement économique.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.52502/ijesm.v1i3.199>

¹ Organisation internationale du travail



1. INTRODUCTION

La vie sociale produira non seulement le problème de la gestion des actifs, mais aussi un système de gestion de ces actifs. Mais il y a aussi la question de la répartition des charges publiques, qui permet à l'État de payer les dépenses publiques. En effet, dans les moyens d'action budgétaires du pays, nous avons des dépenses publiques et des ressources publiques. Dans ce dernier, nous avons trouvé certaines ressources, trésoreries et ressources extraordinaires ; mais nous attirons toute notre attention sur les ressources, car elles comprennent des ressources fiscales et des ressources non fiscales. Parmi toutes les ressources publiques définitives, la "fiscalité" constitue la principale source de revenus d'un État, car lors de la taxation, aucune contrepartie particulière n'est accordée au bénéfice des contribuables.

Si l'état cherche à lever des impôts maximums sans égard à la demande de bien publics, s'il exploite les contribuables aux profits d'une minorité (ou d'une majorité) qui reçoit plus qu'elle ne paie, alors les contribuables se réfugient dans l'informel. Or dans l'informel ils ne sont pas légalement reconnus c'est-à-dire échappent au contrôle de l'administration fiscale. À l'heure actuelle, nous osons croire que la fiscalité sera un moyen efficace de lutter contre l'économie informelle, car cette dernière constitue une perte de revenu national.

La place du secteur informel est d'autant plus importante que les unités de production qui le composent présentent les caractéristiques suivantes :

- Ce sont des unités de production traditionnelles, familiales, de faible dimension ; elles présentent une certaine harmonie avec les mentalités et les cultures locales.
- Une bonne partie de leur fonctionnement est intégrée aux processus sociaux dominants
- Leur implication presque systématique dans des réseaux (composés d'autres entreprises du secteur informel) les pousse naturellement vers l'entrepreneuriat collectif, une dimension centrale dans des contextes où les ressources sont faibles et d'un accès difficile

Notre recherche consiste à présenter un état des lieux du secteur informel, mais également identifier son origine, évolution, types et caractéristiques structurelles, ainsi que ses effets sur le développement économique des pays. D'où la formulation de notre problématique en la question principale suivante :

« Dans quelles mesures le secteur informel permet-il un développement économique des pays ? »

À partir de cette problématique centrale, nous déclinons un certain nombre de questionnements auxquels nous tenterons de répondre tout au long de notre article :

- Quelle est la genèse et l'évolution du secteur informel ?
- Quelles sont les caractéristiques structurelles du secteur informel ?
- Quel est le poids économique du secteur informel ?

Afin de mieux cerner notre recherche et de donner une certaine logique à notre étude, nous allons subdiviser notre tâche selon deux points, un premier traitant l'apparition et l'évolution du secteur informel ainsi que les principales théories accordées et puis dans un deuxième, nous allons mettre en lumière les caractéristiques du secteur en termes de caractéristiques structurelles et de ressources humaines.

2. Nomenclature du secteur informel

Le concept de "secteur informel" est issu du célèbre bulletin d'information de JK Hart, proposé lors de la Conférence africaine sur le chômage urbain (Université du Sussex Research Institute Development Research) en septembre 1971, puis révisé et publié par le *Modern Journal of African Studies*. En 1973. Ce terme a ensuite été adopté par le tout aussi célèbre "Rapport Kenya-1972 Bureau international du travail"

2.1 Origine et évolution du concept

initialement, dans les années 1950, les tentatives pour comprendre le chômage urbain et les opportunités de revenus en dehors du secteur formel ont conduit à l'identification d'un secteur qui englobait toutes ces activités de subsistance. Le secteur est perçu comme une transition et une simple étape vers l'évolution de l'emploi dans le secteur formel et les zones urbaines. Entre 1960 et 1970, ce secteur est assimilé au « chômage déguisé »². En fait, il est composé de toutes les petites entreprises, artisans, petites familles ou fermes membres pour répondre aux besoins de survie ensemble, et se caractérise par une certaine forme de travail parasitaire, pseudo-salarié, désordre urbain et activités diverses.

La terminologie fut ensuite reprise par le non moins fameux « Rapport Kenya- du Bureau international du Travail » en 1972 qui proposait, à partir des 7 caractéristiques :

² Forme de chômage qui existe du fait que des travailleurs occupent des emplois complètement ou partiellement inutiles, improductifs.

- Absence de barrière à l'entrée
- Utilisation des ressources locales
- Propriété familiale de l'entreprise
- Échelle d'activité réduite
- Marchés compétitifs et sans réglementation
- Qualifications acquises hors du système de formation officiel
- Techniques qui privilèges le recours à la main d'ouvres

Ces caractéristiques devaient permettre de distinguer le secteur informel du secteur formel.

Dès lors, le rapport sur le Kenya est le point de départ du débat entre chercheurs, experts, organisations gouvernementales et non gouvernementales... L'auteur de ce concept, notamment en ce qui concerne les qualifications d'un secteur, dont le concept semble reconnaître le statut des économies en développement Dualisme structurel. Pourquoi ne pas être étroitement lié et imbriqué avec ces deux types d'activités :

- Les activités informelles assurent des mains-d'œuvre bon marché pour le secteur formel et ainsi procuré des biens et services au moindre coût de travail
- Les salariés du secteur formel exercent des activités dans le secteur informel afin de mieux gagner leur vie, surtout après les crises du milieu des années 1970 (chocs pétroliers, crise d'endettement...) qui ont affecté les salaires réels des travailleurs.

Selon l'Organisation internationale du travail, le secteur informel est considéré comme la principale source d'emploi et de revenus, en particulier pour les personnes les plus pauvres, principalement les femmes, représentant plus de 50 % de l'emploi mondial. Son échelle est étroitement liée au niveau de développement économique d'un pays. Selon l'approche structuraliste, les activités informelles sont subordonnées au secteur formel et constituent donc un moyen pour les entreprises formelles de réduire les coûts. Par exemple, cette situation se produit lorsque des entreprises multinationales sous-traitent à de petites entités dans certains secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, ce qui aide l'économie informelle à se développer.

2.2 Vers l'adoption d'une définition du secteur informel

De manière générale, il est considéré comme un secteur informel, toutes les activités économiques sont hors des circuits officiels et son propriétaire n'a pas de numéro fiscal, de numéro d'enregistrement commercial ou de compte à terme. En d'autres termes, toutes les activités qui ne sont pas incluses dans les statistiques officielles et ne sont pas contrôlées par la loi.

2.2.1 Approche traditionnelle

L'approche traditionnelle considère comme secteur informel ; toute unité économique de la vie nationale d'un pays qui fonctionne en marge de la loi réglementaire notamment la fiscalité et répond aux caractéristiques du BIT³ (1972) :

- Accès facile à l'activité
- Utilisation des ressources locales
- Propriété familiale de l'entreprise
- Échelle d'activité réduite
- Usage de la technologie faisant recours à la main-d'œuvre intensive plutôt qu'au capital
- Marchés compétitifs et sans réglementation
- Qualifications acquises sur le tas (hors du système de formation officiel)

Pour les chercheurs de la conférence internationale des statisticiens du travail, BIT (2002) le secteur informel peut être tout simplement défini en fonction de deux critères clés :

- La taille
- Le respect de la loi

2.2.2 Approche marxiste

Pour les marxistes, le secteur informel est une forme d'« armée de réserve industrielle ». Son rôle est de maintenir au strict minimum le niveau des salariés du secteur capitaliste. Par rapport au secteur formel, l'écart observé entre les niveaux de salaire des deux secteurs signifie que les salaires dans le secteur informel et tous les revenus qui en découlent sont inférieurs au niveau minimum.

En d'autres termes, l'économie informelle est définie comme une réserve de main-d'œuvre, dans laquelle le secteur moderne puise la main-d'œuvre dont il a besoin et rejette la main-d'œuvre qui n'est plus utilisée. DEVOUE (2000) a proposé cette approche dans le cadre de l'analyse de l'informalité des Antilles.

2.2.3 Approche institutionnalise

L'approche institutionnelle privilégie le mécanisme par lequel les institutions décentralisées du système financier assurent le financement des activités informelles. L'accent est davantage mis sur le concept de création d'institutions dédiées à la fourniture de services financiers aux pauvres. Il met l'accent sur le rôle des institutions de microfinance dans le

³ Le Bureau international du travail (BIT) est un organisme rattaché à l'ONU et chargé des questions générales liées au travail dans le monde, il réside à Genève.

financement du développement. L'intérêt réside principalement dans l'autonomie financière de l'organisation, notamment dans la portée du plan en termes de nombre de clients.

Cependant, cette méthode ne priorise pas les critères de profondeur et de mesure de l'impact du plan sur les clients. Cette vision du développement est principalement pratiquée par les institutions affiliées à la Banque mondiale et les partisans de cette tendance pensent que les institutions de microfinance qui suivent les principes de bonne gestion sont le moyen le plus efficace de lutter contre la pauvreté. Elles sont adhérentes à l'idée que :

- L'augmentation du taux d'intérêt ne peut pas diminuer substantiellement la demande de crédit formulée par les clients des IMF⁴
- Les programmes financièrement viables peuvent atteindre une plus grande échelle que les programmes subventionnés et peuvent mieux lutter contre la pauvreté
- Les programmes de crédits subventionnés sont inefficaces et sont condamnés à l'échec
- La micro finance a été et doit continuer à être un mouvement sans intervention de l'État

Dès qu'on désire choisir une terminologie plutôt qu'une autre, il y a des précisions sur lesquelles l'on devrait s'attarder. L'économie informelle comporte quatre composantes : **la production du secteur informel, l'économie souterraine, la production illégale et la production pour usage final propre** (Charmes, 2003). Les activités du secteur informel ne s'exercent pas toujours pour fuir les obligations légales.

L'économie souterraine renvoie aux activités qui permettent de se soustraire à la réglementation étatique (paiement des impôts, revenus, charges sociales, salaire minimum, les normes d'hygiène et de sécurité).

L'économie illégale renvoie à des activités qui sont interdites par la loi (drogue, prostitution...), soit parce qu'elles sont exercées par des personnes non autorisées (exercice illégal de la médecine), soit encore des activités telles que la contrebande, la contrefaçon, la corruption ou le recel de biens volés. L'interdiction n'empêche pas ces activités d'être exercées au grand jour.

La production pour usage final propre est une composante non marchande de la production de biens par les ménages.

Nous constatons donc que le secteur informel est juste une dimension de ce qu'on appelle « économie informelle ». En traitant du secteur informel, nous soustrayons toutes les activités illégales et ne rentrant pas dans le cadre normal.

⁴ Institution de microfinance

3 Le secteur informel, un levier économique à exploiter

Nul ne peut nier la place importante qu'occupe l'informel dans le contexte économique des pays. En effet, le marché informel enregistre des performances quantitatives considérables et offres de l'emploi à bon nombre de personnes, ce qui nuit au secteur formel légal et cause de grosses pertes pour les unités productives.

3.1 Caractéristiques du secteur informel

Le secteur informel regroupe des agents économiques qui échappent toujours au recensement officiel des opérateurs économiques. Il est illégal, ne respecte pas la réglementation fiscale (évasion fiscale) et ne respecte pas la réglementation du travail (heures supplémentaires, salaire minimum, sécurité, santé, réglementation) Concurrence loyale, retraites, etc.).

3.1.1 Au niveau de la structure organisationnelle

Le bureau international du Travail, BIT énumère sept critères du secteur informel, mais nous pouvons ajouter les caractéristiques fondamentales qui différencie les unités de production formelle de l'informel, à savoir :

- ***L'absence du grand capital*** : Les opérateurs dans ce domaine entrent dans des entreprises relativement petites. Cette caractéristique n'est réservée qu'aux petites entreprises, et dans le secteur informel, elle évoluera également vers des personnes physiques ou morales qui brassent de grosses sommes d'argent.
- ***L'absence du recours aux crédits bancaires*** : D'une manière générale, l'épargne personnelle, les ressources du ménage et le réinvestissement des bénéfices réalisés constituent les principales sources de capital.
- ***L'absence d'investissements immobilisés*** : Pour la production, les services ou la commercialisation, le secteur informel investit rarement massivement dans les infrastructures et les machines. D'une manière générale, en plus de coudre des outils d'étudiants très simples et de fabrication artisanale, certaines petites entreprises se tourneront vers le recyclage de vieilles machines mises au rebut ou fabriqueront leurs propres outils de travail.
- ***Le recours à une main-d'œuvre pléthorique*** : En l'absence d'équipement, le secteur informel emploie une main-d'œuvre très nombreuse sans qualification.
- ***L'absence de tenue de comptabilité régulière.***

- ***L'absence d'organisation de marketing et d'un approvisionnement stable*** : Dans toute organisation administrative, le propriétaire est au centre de la gestion, c'est lui qui gère l'essentiel des activités de son entreprise. Cependant, il est à constater, dans la plupart des cas que le marketing est organisé d'une manière théorique avec un canal publicitaire réduit de bouche à l'oreille.
- ***Précarité de leur situation*** : La plupart des petites et moyennes entreprises du secteur informel sont fragiles. Elles sont souvent menacées de faillir à cause de plusieurs facteurs notamment : la fuite des employés, l'initiation, la concurrence des grandes entreprises et d'autres petites entreprises....
- ***Le faible revenu des clients et les faibles rendements des travailleurs*** : Le groupe ciblé par le secteur informel est très souvent faible revenu, tout comme le personnel qu'il emploie est à rendement faible. Cette lutte caractéristique du secteur informel n'est pas limitative, elle peut s'allonger, car les données dans ce secteur sont très dynamiques.
- ***Forte mobilité et absence de siège social stable*** : Les entreprises du secteur informel n'ont pas en général de lieu très sûr où se regrouperait leur vie économique et administrative. Tantôt les opérations sont effectuées au marché, au bord de la route, à domicile, tantôt dans un kiosque près de chez soi. Mais lorsque les affaires ne tournent pas normalement, il y a une forte propension à plier bagage sans laisser des traces.

3.1.2 Au niveau des pratiques RH⁵

Les unités de production et/ou de services opérant dans le secteur informel fournissent des produits/services bon marché et utilisent une technologie de base. Cela est dû à leur faible capacité économique, à l'utilisation de systèmes de production personnalisés et à l'existence d'une main-d'œuvre bon marché et disponible. Ces travailleurs sont généralement formés au travail et doivent répondre aux besoins des consommateurs. Les besoins des consommateurs, la plupart d'entre eux ont des moyens limités.

- ***Niveau de qualification des employés et rémunération*** : Le niveau de qualification des apprentis recrutés est faible, ce qui se traduit par des salaires relativement bas et des fluctuations importantes. Celles-ci sont irrégulières et sont principalement fonction du niveau d'intensité d'activité évalué par le manager, de l'état et de l'expérience du salarié.

⁵ Ressource humaine

- **Encouragement et incitation au travail** : Afin de mobiliser et motiver les salariés, les managers adoptent des méthodes variées, de temps en temps sous forme d'astuces : dîner avec les apprentis (le déjeuner du midi est l'occasion d'échanger sur le travail et de partager des connaissances), rappeler au manager le parcours, ils devront peut-être travailler normalement. Travaillez seul en dehors du temps. Tous ces comportements peuvent « toucher » l'estime de soi des apprentis. Afin d'augmenter la productivité, le leader établit une relation fraternelle avec l'employé, afin que le patron puisse effectuer des activités que l'apprenti juge dépréciées, afin de lui montrer qu'ils peuvent être sur un pied d'égalité.
- **Délégation de responsabilités** : les responsabilités sont souvent déléguées à un apprenti qualifié et expérimenté. Cette délégation qui se fait en fonction des tâches à exécuter implique un engagement de l'apprenti choisi dans la structure.
- **Les conditions de travail** : Les conditions de travail sont relativement instables, il n'y a pas de procédures de sécurité, les modalités de travail sont tacitement convenues, il n'y a pas d'inscription des salariés, les heures supplémentaires et les jours fériés sont obligatoires, et la rémunération est journalière ou hebdomadaire, parfois horaire. La propreté des lieux est très importante.

3.2 Secteur informel et développement économique

L'économie informelle est une part importante de l'économie des pays en développement (pays en développement), et son ampleur s'est même accrue depuis la crise. Quelles que soient les hypothèses de croissance dans les prochaines années, l'économie informelle continuera d'exister.

À long terme, le développement d'un pays devrait s'accompagner d'une diminution progressive du secteur informel, ce qui est cohérent avec le fait qu'il n'est qu'un résidu des pays développés. En fait, la relation entre l'informalité et le développement n'est pas linéaire. On peut argumenter et confirmer que malgré sa nature néfaste, rebelle et destructrice, l'économie informelle... est toujours un catalyseur pour le développement des économies sous-développées. Ce secteur devient un secteur de survie pour une population nombreuse, c'est un défi pour les autorités nationales et une pénurie. La lutte contre ce fléau doit se faire en termes d'intégration moyennant, entre autres, des mesures et incitations diverses et variées (fiscales, comptables, financières, juridiques...) et institutionnelles.

Ces dernières années les efforts à intégrer l'économie informelle ne sont pas à nier, mais il reste beaucoup à faire, car le secteur échappant à tous suivis et mesures peut présenter des surprises.

4 CONCLUSION

Le secteur informel comprend non seulement l'artisanat, les petites entreprises et les petites et moyennes entreprises qui n'ont pas été officiellement identifiés par l'État, mais aussi les opérateurs économiques exerçant des activités exonérées d'impôt. Ce secteur existe dans toutes les économies modernes du monde, et chaque gouvernement travaille dur pour le sauver, le promouvoir en vue de le focaliser.

Au total, en réponse à notre problème de base initial, nous pouvons avancer et confirmer que l'économie informelle, malgré ses effets néfastes, rebelles et destructeurs... sont toujours un catalyseur de développement économique. Ce secteur devient un secteur de survie pour une population nombreuse, c'est un défi pour les autorités nationales et une pénurie. Différentes mesures et incitations (financières, comptables, financières, juridiques, etc.) et dispositifs doivent être adoptés pour lutter contre ce fléau en termes d'insertion.

Au cours des dernières décennies, les recherches sur le secteur ont révélé son rôle économique, son impact sur le chômage et sa contribution à la satisfaction des besoins de la population. Au total, le secteur informel est un terme polysémique, il a suscité et suscite encore de nombreuses controverses, mais il est généralement admis que les activités informelles ont une utilité économique, et ce point existe à travers le temps⁶.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] DIALLO, A. (2011). « Politique de l'emploi au Sénégal : L'informelle rime avec la pauvreté »
- [2] Kwemo, Stéphanie, Delebecque, Philippe, Mengue, Marie-Thérèse (2012). " L'ohada et le secteur informel : L'exemple du Cameroun "
- [3] François Roubaud (2014). « L'économie informelle est-elle un frein au développement et à la croissance économiques ? », pages 109 à 121
- [4] Haidara, Hammou (2015). " Les microentreprises en Afrique de l'Ouest : ou le développement par la petite porte "
- [5] Abba, Bilguissou (2016). " Les pratiques marketing dans le secteur informel : une appréhension par les défaillances du secteur informel "
- [6] Roubaud, François, Philippe de Vreyer (2017). " Les marchés urbains du travail en Afrique subsaharienne "
- [7] Rapport Afrique de l'Ouest 2007-2008, décembre 2008. « ÉCONOMIE INFORMELLE »
- [8] Organisation internationale du Travail (2013), Première édition 2013. « Mesurer l'informalité : Manuel statistique sur le secteur informel et l'emploi informel »
- [9] Khalid ROUGGANI, Youness BOUTHIR (2014). « SECTEUR INFORMEL - ÉCONOMIE INFORMELLE : QUELLE CONTRIBUTION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE MAROCAINE ? »

⁶ VEREZ, J-C., (2013), « La persistance des activités informelles dans les pays en développement », Cahiers de l'association tiers-monde n°29-2014, p.37